

# FICHE DE DONNÉES DE **SECURITÉ**

Date d'émission: 09-janv.-2015 Date de révision: 14-mai-2018 Version 2

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Dawn Professional® Dégraissant Surpuissant

Code(s) du produit 6-10

Identificateur de produit 15154367\_PROF\_NG

Produit fini - usage professionnel uniquement Type de produit

Utilisation recommandée Dégraissant.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Lésions oculaires Catégorie 2A

Mot indicateur **ATTENTION** 

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Aucun

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant Conseils de prudence - Réponse

15154367 PROF NG - Dawn Professional® Dégraissant

Surpuissant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Date de révision: 14-mai-2018

être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: Boire un ou deux verres d'eau

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de facon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux Aucun. Ingrédients dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Butoxydiglycol	Butoxydiglycol	Oui	112-34-5	5 - 10
Benzenesulfonic acid,	Benzenesulfonic acid,	Oui	28348-53-0	3 - 7
(1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	(1-methylethyl)-, sodium			
	salt (1:1)			
Glycine,	Glycine,	Oui	64-02-8	1 - 5
N,N'-1,2-ethanediylbis[N-(carboxymet				
hyl)-, sodium salt (1:4)	(carboxymethyl)-, sodium			
	salt (1:4)			
Carbonic acid sodium salt (1:2)	Carbonic acid sodium	Oui	497-19-8	0.5 - 1.5
	salt (1:2)			
Benzenesulfonic acid,	Benzenesulfonic acid,	Oui	68081-81-2	0.5 - 1.5
mono-C10-16-alkyl derivs., sodium	mono-C10-16-alkyl			
salts	derivs., sodium salts			

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

#### 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Contact avec la peau

Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins Ingestion

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

retardés

## F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Traiter en fonction des symptômes. Notes au médecin

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

15154367\_PROF\_NG - Dawn Professional® Dégraissant

Surpuissant

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Date de révision: 14-mai-2018

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

## Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Butoxydiglycol	112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable		
		fraction and vapor		

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britanniqu e
Butoxydiglycol	112-34-5			TWA: 10 ppm	

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

15154367 PROF NG - Dawn Professional® Dégraissant

Surpuissant

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

Date de révision: 14-mai-2018

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire** Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product

Not applicable. This property is not relevant

for liquid product forms

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide Aspect pourpre Odeur parfumé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarque

Aucun renseignement disponible

10.4 pН

Point de fusion / point de Non disponible

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair > 93.3 °C / > 200 °F

Taux d'évaporation Non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Page 4/8

# 15154367 PROF NG - Dawn Professional® Dégraissant

Surpuissant

Aucun renseignement disponible Limite inférieure d'inflammabilité

Aucun renseignement disponible Pression de vapeur

the safety and classification of this product Non disponible Not available. This property is not relevant for Densité de vapeur

the safety and classification of this product

Date de révision: 14-mai-2018

Not available. This property is not relevant for

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product

Not available. This property is not relevant for

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product.

the safety and classification of this product .

Densité relative 1.12 Solubilité dans l'eau 100%

Coefficient de partage : Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

n-octanol/eau

Température de décomposition Non disponible

Aucun renseignement disponible Viscosité

Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en Teneur en COV (%)

COV des produits de consommation

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Non disponible

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu. Ingestion

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiquë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.

Provoque une sévère irritation des yeux. Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu.

15154367\_PROF\_NG - Dawn Professional® Dégraissant

Surpuissant

Danger par aspirationAucun effet connu.CancérogénicitéAucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Butoxydiglycol	112-34-5	2410 mg/kg bw (Similar to	2764 mg/kg bw (Similar to	> 14.48 mg/L (Guideline
		OECD 401; mouse)	OECD 402; rabbit)	not indicated; rat)
Benzenesulfonic acid,	28348-53-0	> 7000 mg/kg bw (OECD	> 2000 mg/kg bw (//OECD	> 6.41 mg/L air
(1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)		401)	402)	
Glycine,	64-02-8	> 1780 mg/kg bw	-	-
N,N'-1,2-ethanediylbis[N-(carboxym				
ethyl)-, sodium salt (1:4)				
Carbonic acid sodium salt (1:2)	497-19-8	2800 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw (US EPA	-
			16 CFR 1500.40)	

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

Date de révision: 14-mai-2018

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

<u>IMDG</u> Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Date de révision: 14-mai-2018

# Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

#### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

#### Réglementations des Etats

.

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

#### Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

#### Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

## <u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings
Risque pour la santé 2
Inflammabilité 1
Danger physique 0

NFPA Ratings
Risque pour la santé 2
Inflammabilité 1
Instabilité 0

Date d'émission :09-janv.-2015Date de révision :14-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide

pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Date de révision: 14-mai-2018

Fin de la fiche de données de sécurité